



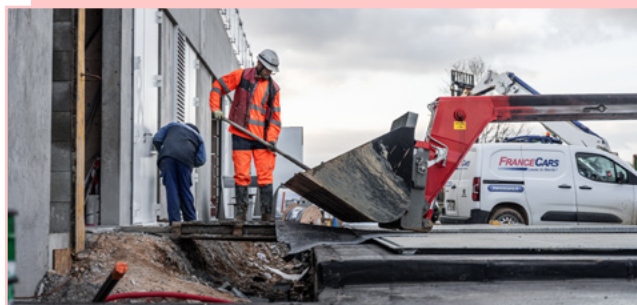
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2023

LES GRANDS PROJETS PORTÉS EN 2023





**Construction du Pôle enfance
de Montebourg**



**Construction du centre aquatique
de Valognes**



**Mise en ligne de l'application
Mes Déchets**



Chantier du Bus Nouvelle Génération



**Construction de l'école d'excellence
de soudage Héfaïs**



**Refonte du magazine
communautaire**



CONTINUONS SUR NOTRE LANCÉE

Depuis 3 ans déjà, l'Agglomération du Cotentin a amorcé sa transformation pour rendre notre territoire toujours plus dynamique et proche de ses habitants. Un territoire unique par nature que nous avons à cœur de préserver tout en le faisant rayonner.

L'exercice 2023 a été celui de la continuité et de la poursuite des projets lancés. Je pense notamment à la finalisation du chantier du Bus Nouvelle Génération qui va permettre à l'ensemble des Cotentinois, grâce à Cap Cotentin, de bénéficier d'un réseau de bus moderne, fiable et rapide. Cette année, ce sont aussi de nombreux projets communaux qui ont été accompagnés par l'Agglomération du Cotentin à travers les fonds de concours.

Enfin l'année 2023 a été celle de la pose de la 1^{ère} pierre de la nouvelle école d'infirmiers, la finalisation de la restauration du Trottebec et la construction d'un équipement d'intérêt communautaire : le Pôle Enfance Jeunesse de Montebourg, un équipement qui répond aux besoins des habitants tout en renforçant l'attractivité de notre territoire.

Car l'attractivité sera bien notre défi pour les 3 prochaines années. Ainsi l'Agglomération du Cotentin va poursuivre sa lancée en continuant à porter des politiques publiques ambitieuses et novatrices qui non seulement permettront de répondre aux besoins concrets de ses habitants mais permettront aussi de renforcer le rayonnement de notre presque île tout en luttant contre le dérèglement climatique. Ces défis seront notamment l'enseignement supérieur avec le chantier du pôle d'excellence soudage ou le plan campus, la santé avec la création de fauteuils dentaires supplémentaires ou le centre communautaire de santé de Valognes, les mobilités avec la relance du contournement ouest de Cherbourg, ou encore l'économie avec le renforcement des filières nucléaires et des énergies marines renouvelables...

Tous ces défis sont illustrés dans ce rapport d'activité qui résume tout le dynamisme de notre collectivité, engagée dans la poursuite de ses projets grâce à la volonté commune de ses élus et de ses agents que je tiens à remercier vivement pour leur engagement quotidien au service des administrés.

07

L'Agglo en bref



33

Développement



71

Logement

15

Ressources



51

Territoire



Les aménagements destinés à accueillir le Bus Nouvelle Génération menés tout au long de l'année 2023 promettent un service innovant, attractif et accessible.

L'AGGLO EN BREF

Avec ses 220 km de côtes et son bocage, le Cotentin est doté de richesses aussi variées que complémentaires. Traditionnellement marqué par la culture maritime et agricole, le territoire a su saisir des opportunités industrielles et économiques, pour porter aujourd'hui des projets d'envergure nationale. Au quotidien, ce sont 192 élus communautaires et près de 1 000 agents territoriaux qui œuvrent pour préserver la qualité de la vie locale et une attractivité reconnue bien au-delà des frontières du Cotentin.

/ SOMMAIRE /

- P 08** / Le Cotentin
- P 09** / Les compétences
- P 10** / La gouvernance
- P 11** / Les élus

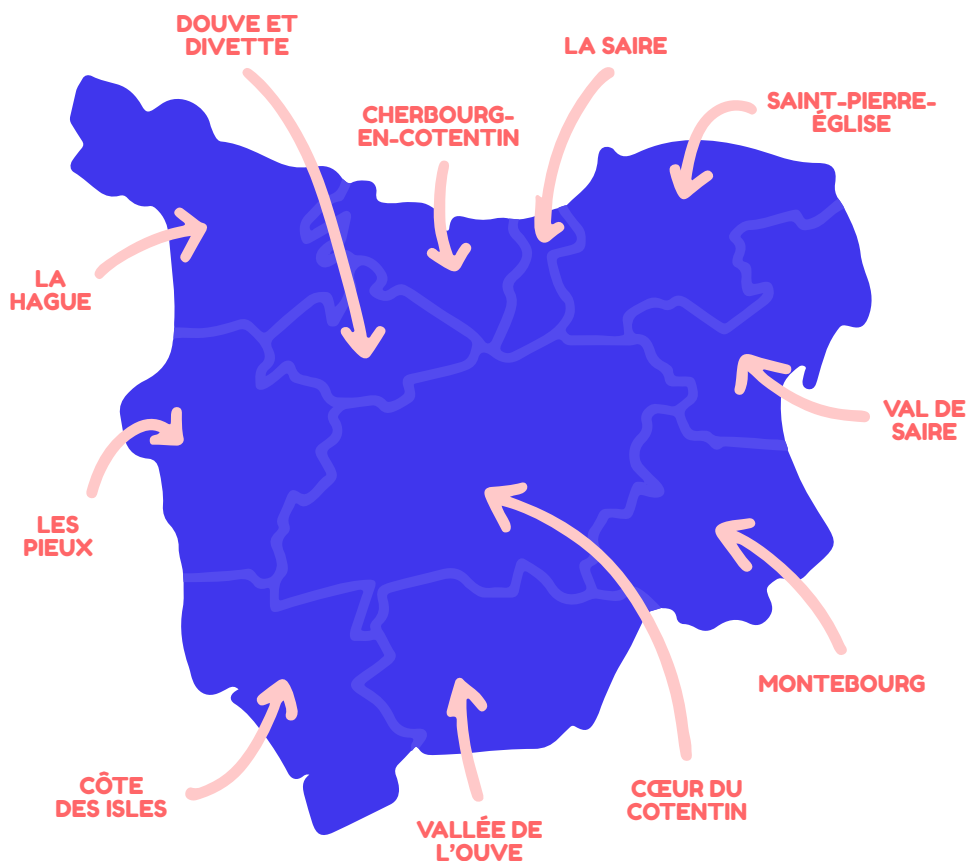
P12 / L'organigramme des Directions

LE COTENTIN

Surnommée la Presqu'île Normande, le Cotentin est une terre de contrastes. Avec ses **220 km de côtes** et son bocage, ce territoire est un concentré de Normandie étendu sur **1 439 km² de superficie**. Forgé par la mer, qui influence jusqu'à son agriculture, le Cotentin accueille de grandes industries et mise sur le maritime et le portuaire pour porter la croissance.

La richesse de ses paysages, sa qualité de vie ou sa proximité géographique avec l'Irlande et l'Angleterre font aussi du Cotentin un territoire touristique reconnu.

Au 1^{er} janvier 2017, ce vaste territoire s'est alors unifié afin de donner une réalité institutionnelle à une entité historique, culturelle et humaine.



192

ÉLUS
COMMUNAUTAIRES

PRÈS DE

185 000

HABITANTS

945

AGENTS
TERRITORIAUX
PERMANENTS

LES COMPÉTENCES

L'Agglomération du Cotentin exerce plusieurs compétences qui lui ont été transférées par la loi ou par ses communes membres. Ainsi elle peut répondre au mieux aux différentes problématiques de vie des habitants et œuvrer en faveur de l'attractivité territoriale.



Développer et soutenir la valorisation du patrimoine architectural



Renforcer l'accès au logement pour tous et faciliter la rénovation énergétique



Fournir l'eau potable et gérer l'assainissement



Assurer la collecte et la gestion raisonnée des déchets ménagers



Coordonner avec les professionnels du secteur une politique d'attractivité médicale



Développer la politique touristique d'attractivité



Assurer la gestion des espaces d'accueil adaptés pour les grands groupes de Citoyens Français Itinérants



Créer et entretenir des équipements répondant aux besoins des usagers



Déployer des outils de maîtrise des cours d'eau



Soutenir et renforcer l'offre de formation des étudiants



Améliorer et développer l'offre de transport



Assurer la proximité des services publics et maintenir l'accès aux structures sociales



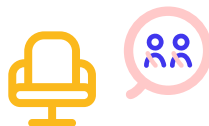
Soutenir et encourager les dispositifs en faveur des entreprises et de l'emploi

LA GOUVERNANCE



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

192 Conseillers communautaires, représentant les 129 communes membres, se réunissent à raison de 5 ou 6 séances annuelles pour délibérer, débattre et voter les orientations stratégiques sous l'égide du Président.



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Conformément aux délégations de pouvoir reçues du Conseil, les 35 membres élus siégeant au bureau gèrent les affaires courantes et préparent les orientations stratégiques à présenter en Conseil. Cette séance se déroule sous l'égide du Président, à raison d'une dizaine de séances par an.



COMMISSIONS DE TERRITOIRE ET COMMISSIONS DE SERVICE COMMUN

Les commissions de territoire sont composées des conseillers communautaires titulaires issus des communes appartenant au pôle de proximité concerné. Les maires des communes concernées sont également invités. Au nombre de onze, elles ont un caractère consultatif et de proposition. Elles détaillent les projets de mandat et examinent les délibérations avant chaque conseil communautaire. Les commissions de service commun, dont la composition diffère légèrement des commissions de territoire, sont quant à elles des organes de gouvernance des services communs gérés par l'agglomération. De ce fait, elles peuvent prendre des décisions de gestion ou déterminer les propositions à soumettre aux assemblées délibérantes.



COMMISSIONS PROSPECTIVES

Elles réfléchissent aux grands enjeux de l'Agglomération, chacune dans leurs domaines. Elles correspondent aux compétences de la collectivité et sont regroupées par thématiques : Finances, affaires générales, RH, simplification des relations avec les usagers / Santé, mobilités, ruralité / Développement, emploi, tourisme, attractivité et relations internationales / Environnement et gestion des déchets / Cycle de l'eau, GEMAPI / Urbanisme, habitat et politique de la ville.

L' ADMINISTRATION



LES SERVICES

L'Agglomération du Cotentin compte 945 agents répartis sur tout son territoire. Le siège de la collectivité et les Maisons du Cotentin constituent de véritables portes d'entrée pour ses usagers.



CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle a pour objectif d'associer les Maires aux grandes décisions de fonctionnement de l'Agglomération. Elle est également garante du respect des principes fondamentaux de la Charte de gouvernance.



COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Elle a pour fonction d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics gérés par l'Agglomération. Cette commission est composée de conseillers communautaires élus et de représentants d'associations locales et d'usagers.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Cette instance, composée de 4 collèges, est un organe autonome de démocratie participative. Elle vise à associer la société civile à la conduite des politiques publiques et à toutes les problématiques concourant à l'aménagement et au développement du Cotentin.

LES ÉLUS



David MARGUERITTE, Conseiller municipal à Cherbourg-en-Cotentin, a été élu le lundi 13 juillet 2020 Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

La Communauté d'Agglomération du Cotentin est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle est composée de 192 Conseillers communautaires représentant les 129 communes membres.

Le Conseil communautaire élit son Président qui exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil. Il est le chef de l'administration de la Communauté d'Agglomération. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ses fonctions par 15 Vice-Présidents auxquels il accorde des délégations.

Le Conseil délibère et vote les projets d'envergure de la Communauté d'Agglomération dont le budget. Il se réunit à raison de 5 à 6 fois par an en présence des 192 conseillers élus lors des élections municipales, parmi les candidats aux conseils municipaux. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les Conseillers communautaires sont les Conseillers municipaux désignés dans l'ordre du tableau.

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

JUIN 2023

Président

David MARGUERITTE

Cabinet

Benjamin MAILLARD, Chef de cabinet

Direction générale des services

**Systèmes d'information
et ressources humaines**

Jacky CHESNEL, Dga
Michael STIOUI, Thomas HUBERT, adj. au Dga

Systèmes d'information, organisation
Thomas HUBERT

**Dialogue, action sociale,
gestion du temps**
Nathalie INGOUF

Parcours agent
Marie-Noëlle GILIGNY

Santé, prévention, formation
Fabrice BRIDOUX

Pilotage et ressources
Sandrine OZOUF

Services aux usagers

Dgst, en cours de recrutement

Appui au pilotage
Guillaume BENOIST

Déchets ménagers

Christian JOLITON
Estelle GAUMAIN,
Dir. déléguée

**Ingénierie
et bâtiments**

Annick
FLAMENT-LHOMME

Flavien LE GOFF,
adj. au Dgst

Cycle de l'eau

Yann BEAUDEGEL
Xavier TRENTESAUX,
Dir. délégué

**Développement
durable**

Jean-Luc SIMON

**Géomatique et
connaissances
du territoire**

Denis LAINÉ

Administration, logistique, équipements

Marion PLAINE, Dga
Virginie LITRÉ, adj. au Dga

Administration générale
Virginie LITRÉ

Logistique et moyens généraux
Solène BOUTET

Achats et commande publique
Baptiste TÉTART

Affaires juridiques
Catherine CHÉRY

Aquatique
Noémie DUJARDIN

Équipements communautaires
Grégoire MARTIN

Laurent RONIS-LE MOAL

Coordination | Justine FAURE

Évaluation | *En cours de recrutement*

Communication | Benoît MERLET

Communication interne | Camille LEDEMENEY

**Proximité et aménagement
du territoire**

Laurent KIËS, Dgs délégué

**Suivi budgétaire
des services communs**
Cécile CORVIOLE-POULAIN

Accompagnement des territoires
Véronique MALASSIS-VASSE
Jean-Pierre THOMAS, Dir. délégué

Habitat, urbanisme et foncier
Directeur en cours de recrutement
David GERMAIN, Dir. délégué

Pôles de Proximité
François DUTERTRE, Vallée de l'Ouve
& Côte des Isles
Martine ETASSE, Saint-Pierre-Église
Linde HENKER, Cœur du Cotentin
Peggy LEMENUËL, La Hague & Douve et Divette
Julien LISSILOUR, Les Pieux
Charles-Noël MARTIN, La Saire
& Cherbourg-en-Cotentin
Frédéric MELLIER, Montebourg & Val de Saire

**Ressources administratives
et financières mutualisées**
Élodie MANDART

Développement, attractivité et mer
Céline LE MÉHAUTÉ, Dga

**Enseignement supérieur
et recherche**
Dominique ROLLAND

Mer et actions extérieures
Karine LE LAY

Développement économique
Sébastien DUFAILLY

Attractivité
En cours de recrutement

Transports et mobilités
Mathieu PHILIPPOT

Finances

Franck DUVAL, Dga

Budget
Karine VAUTIER

Comptabilité
Catherine LEMENAND

Analyse et conseil
Frédéric DUBOST

La Direction Transports et mobilités rejoindra le pôle services aux usagers à l'arrivée du Dgst.

● Direction - service commun porté par la ville de Cherbourg

● Direction - service commun porté par Le Cotentin

Dgs : Directeur général des services

Dgst : Directeur général des services techniques

Dga : Directeur général adjoint



Le Cotentin a organisé pour la deuxième année consécutive une journée dédiée à ses agents.

RESSOURCES

Chaque jour, les directions supports accompagnent élus et agents territoriaux sur le terrain. Véritables piliers de la collectivité, ces services veillent à la qualité des conditions de travail de chacun et permettent le bon fonctionnement des instances communautaires. Un rôle essentiel qui participe quotidiennement à la performance du Cotentin.

/ SOMMAIRE /

P 16 / L'Administration Générale
P 18 / La Logistique et les Moyens Généraux
P 20 / Les Achats et la Commande Publique
P 22 / Les Affaires Juridiques

P 24 / Les Ressources Humaines
P 26 / Les Finances
P 28 / Les Systèmes d'Informations et Organisation
P 30 / La Communication externe

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'Administration générale a en charge la gestion des assemblées, des actes administratifs et plus largement l'ensemble de la vie institutionnelle de la collectivité.

Sa gestion de l'accueil du siège de la collectivité, du courrier et de la relation citoyenne lui permet également de renforcer la relation de la collectivité au public.

LES PROJETS DE 2023



DÉMATÉRIALISATION DES INSTANCES : REPLACEMENT DU SYSTÈME DE VOTE ÉLECTRONIQUE

En 2023, le service Vie Institutionnelle a remplacé le système de vote électronique Quizzbox utilisé lors des séances du Conseil Communautaire par Votebox. Pour rappel, le vote électronique est un système de vote dématérialisé qui permet aux élus communautaires présents en séance et dotés d'une télécommande de voter en temps réel. Pour le service Vie Institutionnelle, cette nouvelle version offre un espace utilisateurs simplifié permettant de nouvelles fonctionnalités. Pour les votants, de nouvelles télécommandes fonctionnelles et simples d'utilisation remplacent les premiers boîtiers de vote interactif.

LES CHIFFRES DE 2023



CONSEILS
COMMUNAUTAIRES

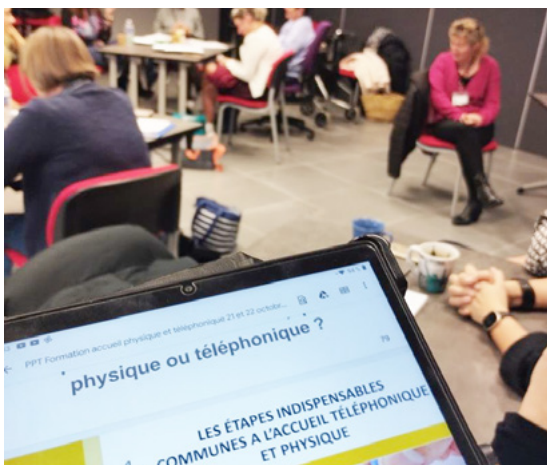


CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

COORDINATION, HARMONISATION ET DÉVELOPPEMENT DES ACCUEILS COMMUNAUTAIRES

La démarche projet engagée par la Direction de l'Administration Générale afin de coordonner, harmoniser et développer les accueils de la Communauté d'Agglomération du Cotentin continue son déploiement en 2023.

La formation au premier niveau de réponse à l'usager des agents d'accueil a été poursuivie afin d'améliorer le parcours usagers et de faciliter l'accès et la lisibilité aux services de la collectivité.



MISE EN PLACE D'UNE PROCÉDURE EN LIEN AVEC L'AGRESSIVITÉ DU PUBLIC

Face à l'accroissement des incivilités, une démarche visant à protéger les agents chargés de l'accueil des usagers pouvant être victimes d'agressions verbales ou physiques a été initiée par la Direction de l'Administration Générale (DAG). Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet global mené autour de l'accueil et de la relation usagers, en complément du déploiement de la Cellule de signalement pouvant être saisie par l'agent ou un tiers en cas de violences ou de discriminations.

Une cartographie des incivilités et agressions a été réalisée, ainsi qu'un mode opératoire pour réagir face à ces situations. Une fiche incident est également à disposition pour que toute situation d'incivilité ou d'agressivité puisse être connue et faire l'objet d'une réaction adaptée au cas par cas. Une affiche de sensibilisation a également été réalisée et apposée dans les lieux d'accueil.

 **7 984**

APPELS TÉLÉPHONIQUES
DANS LES ACCUEILS

 **183**

DÉLIBÉRATIONS

 **58 294**

COURRIERS
AFFRANCHIS

LA LOGISTIQUE ET LES MOYENS GÉNÉRAUX

Direction support et transversale en matière logistique et mécanique au service de l'ensemble des Pôles et directions de la collectivité, la Direction Logistique et Moyens Généraux a pour missions la mise en place de marchés transversaux de fournitures et services logistiques, le suivi des fluides, le suivi et la maintenance des véhicules du Cotentin, l'organisation logistique des instances et des manifestations, le service de vagemestre et les assurances.

13 personnes composent la direction, dont deux nouveaux mécaniciens recrutés au cours de l'année 2023.

LES PROJETS DE 2023



UNE ANNÉE SUR LE TERRAIN POUR LES MARCHÉS TRANSVERSAUX

Les deux agents chargés de la rédaction des pièces techniques des marchés transversaux et de leur exécution technique se sont déplacés en 2023 à plusieurs reprises sur le territoire de l'Agglomération afin d'accompagner les prestataires dans le cadre :

- De la préparation du marché de nettoyage des locaux (échange avec les services)
- De la mise en place des marchés de nettoyage de vêtement de travail (lieux des tournées de nettoyage, rencontre avec les agents sur le terrain).

LES CHIFFRES DE 2023

≡ **173** ≡

SINISTRES
GÉRÉS PAR L'ÉQUIPE
en charge des assurances

12 

MARCHÉS
TRANSVERSAUX
suivis

LE REGROUPEMENT DES ACHATS DE VÉHICULES

La responsable d'unité logistique et le service parc véhicule et atelier (fort de l'arrivée de ses deux nouveaux mécaniciens) ont mis en place une nouvelle organisation permettant d'accompagner les directions et de leur proposer un service plus efficace en matière de gestion de parc. Ainsi les achats de véhicules et engins sont effectués par la direction après échanges avec les services de l'Agglomération. Le Service Parc Véhicules et Atelier a également travaillé au cours de cette année à la reprise de la comptabilité des véhicules qu'il entretient.



LA RELANCE DES MARCHÉS D'ASSURANCES

Afin de garantir une couverture étendue de la collectivité, l'année 2023 a été consacrée à la préparation de la relance des marchés d'assurance. 7 lots ont ainsi été relancés en matière de dommage aux biens, responsabilité civile, environnement et protection juridique de la personne morale, flotte automobile, risques statutaires et protection juridique des personnes physiques.



549 

COMPTEURS mis en place avec le nouveau marché de fourniture d'électricité

120 

ÉVÈNEMENTS SOUTENUS

1 002 

ORDRES DE RÉPARATION DE VÉHICULES

40 

NOUVELLES CARTES CARBURANT distribuées

LES ACHATS ET LA COMMANDE PUBLIQUE

En matière de commande publique, l'Agglomération est assujettie à la réglementation en vigueur et son périmètre recouvre aussi bien des travaux, des fournitures que des services.

L'activité de la direction est prioritairement centrée sur les 4 axes suivants : optimiser la passation et l'exécution des marchés publics ; accompagner et améliorer la gestion déléguée de certaines compétences ; faciliter l'accès de toutes les entreprises aux appels d'offres de l'Agglomération ; développer les achats responsables sur les plans sociaux, environnementaux et économiques.

LES PROJETS DE 2023



UNE VISION À LONG TERME DES ACHATS

Depuis 2023, la programmation des achats du Cotentin est disponible sur le site lecotentin.fr.

Mise à jour chaque année, elle présente les intentions d'achats de la collectivité sur 18 mois, ce qui permet aux entreprises d'identifier très en amont les besoins du Cotentin auxquels elles peuvent répondre, et ainsi d'avoir le temps de se préparer.

LES CHIFFRES DE 2023


+ DE 100 M€
D'ACHATS
en 2023


54%
D'ACHATS
D'INVESTISSEMENT



DES TRAVAUX COLLECTIFS POUR LES ACHATS DE DEMAIN

Le 27 novembre 2023, les services communautaires étaient invités à réfléchir sur la mise en œuvre pratique d'achats plus vertueux pour le territoire. Dans la continuité des actions déjà entreprises, les thèmes priorités par les élus tels que l'attractivité, l'inclusion, l'innovation, la protection des ressources, ont été étudiés avec pour objectif un déploiement opérationnel dès 2024.



AVIS DE PUBLICITÉ
publiés par les services
communautaires



DOSSIERS ÉTUDIÉS
suite aux consultations
d'appels d'offres



COMMISSIONS
D'APPEL D'OFFRES



D'ACHATS auprès
d'entreprises de Normandie

LES AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires Juridiques accompagne les services dans la mise en œuvre de leurs projets afin de leur offrir un cadre d'intervention sécurisé. Elle assure également la gestion des contentieux et précontentieux de l'Agglomération et participe à des procédures de médiation afin de trouver des solutions amiables avec les usagers. En outre, la direction des affaires juridiques assure le suivi des plaintes qui peuvent être déposées par les agents communautaires en lien notamment avec le service assurance. De façon plus générale, la direction participe à la prévention des risques juridiques de l'ensemble des activités de la collectivité. Son intervention permet de défendre et de protéger les intérêts de la collectivité, au quotidien et lors de litiges.

LES PROJETS DE 2023



PARTICIPATION À LA RÉDACTION DU PROTOCOLE DE GESTION DES INCIVILITÉS ET DES AGRESSIONS

Ce projet fut porté par la Direction de l'Administration Générale, en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines. La Direction des Affaires Juridiques a également participé à ce projet en fournissant des outils de base aux agents communautaires afin que ces derniers puissent réagir face à de tels événements. Aussi, à quelques occasions, la Direction a mené des actions de prévention auprès des usagers en leur rappelant les règles de courtoisie afin d'éviter la répétition des faits.

LES CHIFFRES DE 2022

 **204**

DEMANDES DE
CONSULTATIONS JURIDIQUES
soit 3,9/semaine

 **+ 12 %**

DE DEMANDES
EN UN AN

LES LETTRES D'INFORMATION ET BULLETINS JURIDIQUES

4 lettres d'information juridique à destination des communes et 4 bulletins juridiques internes (diffusion trimestrielle) sont parus en 2023.

La Lettre Juridique a pour objectif d'alerter les communes, en assurant une veille juridique sur les évolutions réglementaires les plus impactantes tandis que le bulletin juridique interne est à destination des services communautaires.



ACCOMPAGNEMENT DE LA DIRECTION TRANSPORTS ET MOBILITÉS

La Direction a mis en place une commission d'indemnisation amiable suite aux travaux du Bus Nouvelle Génération. Ensuite, elle a participé à la rédaction de protocoles transactionnels, qui sont une solution permettant de résoudre des conflits sans recourir à des procédures judiciaires prolongées. Elle a ensuite réalisé le suivi de la procédure.

 **42**

DOSSIERS DE
CONTENTIEUX SUIVIS

 **20**

DOSSIERS DE
PRÉCONTENTIEUX SUIVIS

13 

DÉPÔTS DE PLAINE
EFFECTUÉS

LES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de concevoir et d'animer la politique de gestion et de pilotage des ressources humaines de l'Agglomération du Cotentin. Son rôle est d'assurer la gestion des recrutements, des carrières, de la paie et de la formation tout au long de la vie des agents, mais également de participer au quotidien à l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail, aux côtés des organisations syndicales, des instances de dialogue social (CST, F3SCT, etc.) et de la médecine du travail.



553

agents dans la filière
technique



231

agents dans la filière
administrative



65

agents dans la filière
médico/sociale



48

agents dans la filière
de l'animation



26

agents dans la filière
culturelle



22

agents dans la filière
sportive

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION INTERNE

Afin de renforcer l'information au profit des équipes, la Direction des Ressources Humaines et l'unité Communication interne ont déployé de nouvelles actions visant à améliorer l'interconnaissance des dispositifs communautaires. Plusieurs visites de chantiers (BNG et Centre aquatique Les Bains du Cotentin) ont réuni de nombreux agents pour découvrir ces projets structurants pour le territoire. En parallèle de ces temps, plusieurs séquences (Journée annuelle des agents, Jeu-Concours, etc.) ont permis au personnel de mieux connaître les initiatives et renforcer le sentiment d'appartenance à l'Agglomération. Ces actions seront confortées, d'ici quelques semaines, par le déploiement du nouvel Intranet, interface dédiée aux agents leur permettant d'accéder plus facilement aux ressources nécessaires à leurs missions quotidiennes et à l'actualité des services.




RÉVISION ET HARMONISATION DE LA POLITIQUE INDEMNITAIRE

Parmi les engagements forts de l'Agglomération vis-à-vis de ses agents, trônait celui de la révision de la politique indemnitaire : améliorer la lisibilité de la politique salariale, réduire les disparités, favoriser les mobilités, reconnaître l'acquisition des compétences... Des réunions de travail fructueuses avec les représentants du personnel pendant cette année 2023 ont permis d'aboutir à une révision générale des grilles de régime indemnitaire.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Pour faire suite aux travaux réalisés sur les risques psycho-sociaux les années précédentes, l'Agglomération du Cotentin s'est engagée dans une nouvelle démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail pour ses agents. De nombreux projets ont été lancés dans le cadre de cette démarche, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mandat : offre de restauration et tickets restaurant, accompagnement aux mobilités douces et durables, droit à la déconnexion, simplification des processus...

LES CHIFFRES DE 2023


52,17%
DE FEMMES

Moyenne d'âge des agents permanents
46 ANS


76
RECRUTEMENTS RÉALISÉS

68
AVANCEMENTS DE GRADES

LES FINANCES

Le Pôle Finances est composé de trois entités : la Direction du Budget, de l'Analyse et du Conseil et de la Comptabilité. Seule la Direction du budget n'est pas mutualisée avec la commune de Cherbourg-en-Cotentin. Sa mission est de mettre en œuvre financièrement les politiques portées par l'Agglomération du Cotentin, par le biais de 4 à 5 étapes budgétaires :

- Le budget primitif en avril ;
- Le budget supplémentaire et le compte administratif en juin ;
- Les décisions modificatives de septembre à décembre.

Son rôle est d'encadrer les dépenses et les recettes des Pôles de Proximité et des Directions et de suivre la consommation de ces crédits.

La Direction gère 12 budgets : un budget principal et 11 budgets annexes tels le cycle de l'eau, le transport, les services communs (compétences transférées par les communes aux pôles de proximité), le développement économique, etc.

Le budget général 2023, composé du budget principal et des 11 budgets annexes est de 422 M€ parmi lesquels 31% sont consacrés aux dépenses d'investissement. Investissements qui visent à développer le potentiel d'attractivité du Cotentin pour favoriser l'emploi (création et développement des zones d'activités économiques, construction d'un pôle d'excellence soudage - Héfaïs, développement des équipements d'intérêts communautaires), à consolider le maritime - Terre Bleue Le Cotentin (Cité de la Mer, réhabilitation Intechmer, développement du port), préserver la qualité de vie sur le territoire (aménager le territoire, développer l'offre de santé, soutenir les communes, rénover ou construire des équipements sportifs), ainsi que faire face aux enjeux climatiques (protéger l'environnement naturel, prévenir les inondations, sécuriser les digues).

En parallèle, l'agglomération poursuit son soutien aux projets des communes par le biais de Fonds de Concours.

BON À SAVOIR

En période normale, le vote du Budget Primitif (BP) doit être effectué avant la date du 15 avril de l'année en cours (30 avril lorsqu'un changement de mandature est prévu dans l'année). Cependant, dans les deux mois qui précèdent le vote, les élus se réunissent pour débattre sur les politiques budgétaires à appliquer dans l'année, ce débat se nomme le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

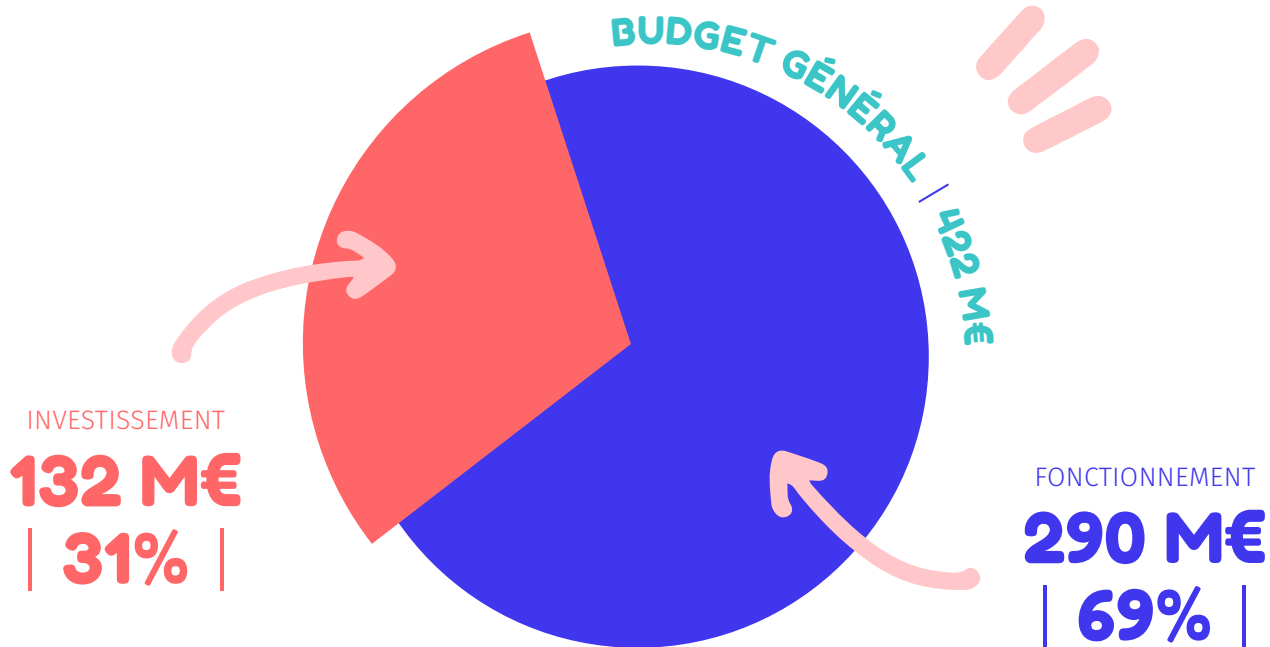
LA DATE DE 2023



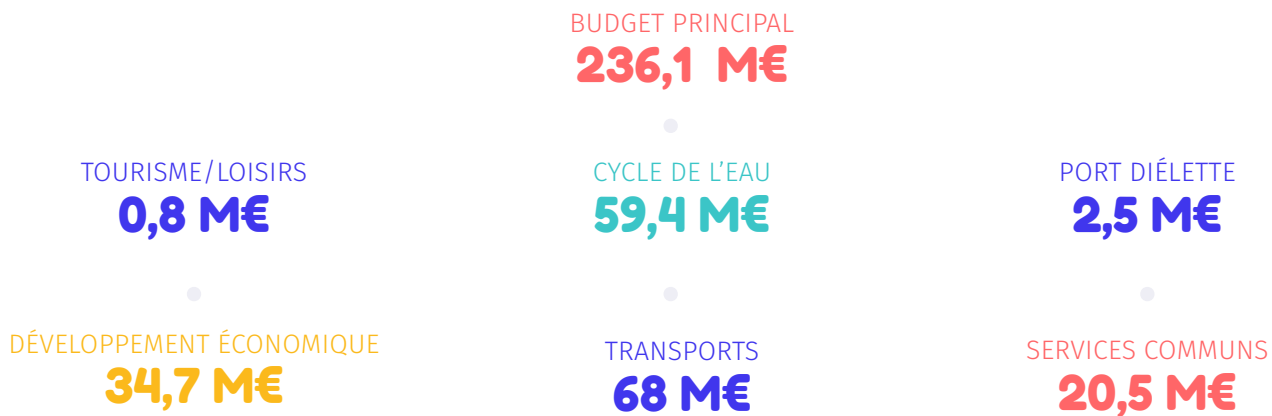
16 mars

VOTE DU DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE (DOB)

LE BUDGET PRIMITIF DE 2023



LES BUDGETS ANNEXES DE 2023



LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS ET ORGANISATION

Mutualisée avec Cherbourg-en-Cotentin, la Direction des Systèmes d'Informations et Organisation intervient en soutien auprès des différentes Directions de l'Agglomération.

Elle a pour mission de garantir le bon fonctionnement des outils numériques des agents du Cotentin, de développer des nouveaux services aux usagers et moderniser l'administration.

LES PROJETS DE 2023



INTERCONNEXION DES PÔLES

Afin de poursuivre la centralisation et l'harmonisation des solutions informatiques et téléphoniques, de nouveaux sites de la collectivité ont été raccordés sur le réseau au fur et à mesure du déploiement de la fibre sur le territoire. Les sites suivants ont été raccordés en 2023 :

- Maison du Cotentin des Pieux
- Montebourg : Pôle de proximité, SIEP, pôle enfance jeunesse, Déchets ménagers, services techniques
- Locaux du cycle de l'eau à Valognes
- Urbanisme Valognes
- Déchèterie Valognes
- Extension du siège : locaux de la Direction Commande publique
- Direction Ingénierie et Bâtiment : locaux du parking Notre-Dame

Les anciens systèmes d'information ont ainsi été éteints.

LES CHIFFRES DE 2023

6 547 

TICKETS DE SUPPORT
CRÉÉS POUR LE COTENTIN

LOGICIEL DE GESTION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Sur l'ensemble du territoire, le service « contrôles assainissement » assure les contrôles des installations d'assainissement collectif et non collectif.

Les 8 techniciens en régie s'assurent de la conformité des installations et réalisent des contrôles aux différentes étapes de vie de ces dernières. Cela va du projet initial et sa mise en œuvre, jusqu'à la vente du bien où se trouve l'installation.

Afin de moderniser et faciliter la gestion de l'assainissement pour ses agents, la direction a lancé un appel d'offres. Le logiciel GREA de la société INETUM a été retenu. Il présente de nombreux atouts :

- Harmonisation des pratiques et formulaires dans une application métier répondant à l'ensemble des besoins
- Amélioration de la collaboration interne entre les différents agents
- Réponse au besoin de mobilité des agents pour effectuer les contrôles
- Gestion des interventions avec l'historique des interventions et contrôles
- Optimisation de la prise de rendez-vous
- Suivi de l'activité du service et de la facturation

ÉQUIPEMENT EN TABLETTES NAVDROID DES CAMIONS DE COLLECTE DES DÉCHETS

En 2023, une cinquantaine de camions de collecte des déchets a été équipée de tablettes embarquant un système de GPS et un système de centralisation des données de la tournée. Véritable assistant mobile, la tablette Navdroid témoigne des positions des véhicules et guide les équipes en affichant les missions à réaliser et l'itinéraire optimum sur une cartographie.

Si pour une quelconque raison, le véhicule quitte le circuit préétabli, le système recalcule automatiquement l'itinéraire le plus pertinent. Aussi, la tablette comprend des fonctions de téléphonie et de messagerie afin de faciliter la communication entre les gestionnaires et les équipes sur le terrain.

En outre, elle permet aux collecteurs de saisir les informations liées aux différents événements, comme une rue bloquée pour cause de travaux par exemple. Elle permet aussi de prendre des photos de ces événements, qui sont envoyées au service exploitation de l'entreprise.

Enfin, Navdroid fournit la visualisation en temps réel des bacs levés.



61,8%

DES TICKETS DU COTENTIN RÉSOLUS
dans la journée suivant leur création

LA COMMUNICATION EXTERNE

La Direction Communication a pour objectif d'informer les habitants sur le service public, l'animation du territoire et la vie démocratique de l'Agglomération du Cotentin.

Elle rend accessible, lisible et audible les décisions prises par les élus et mises en œuvre par les services communautaires.

Composée de 6 agents, elle déploie l'ensemble des dispositifs de communication externe, déploie les relations avec la presse, l'événementiel et les partenariats.

LES PROJETS DE 2023



REFONTE DU MAGAZINE COMMUNAUTAIRE

La Direction Communication a réalisé une analyse de lectorat, impliquant un échantillonnage représentatif des habitants ainsi que des ateliers thématiques organisés au sein de nos Directions.

Ces efforts conjugués ont permis de concevoir un magazine au plus proche des préoccupations des habitants.

LES CHIFFRES DE 2023

**161**

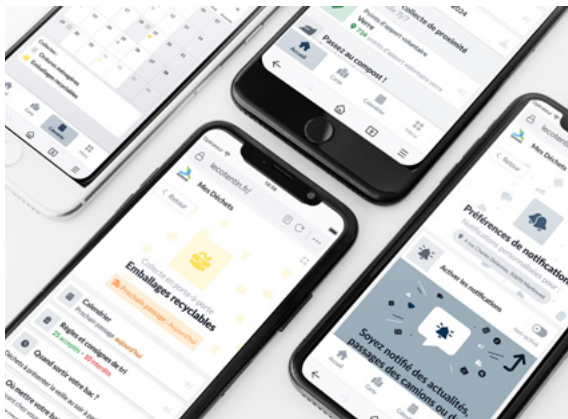
RELATIONS
AVEC LA PRESSE

138 

PROJETS
ACCOMPAGNÉS

UN OUTIL POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Direction Communication et la Direction des Déchets Ménagers et Assimilés ont proposé aux habitants un nouvel outil numérique destiné à faciliter l'accès à l'information concernant la collecte des déchets ménagers. Cet outil innovant propose un traitement personnalisé de l'information, permettant à chaque habitant de savoir précisément quel jour les bacs jaunes ou gris sont collectés à leur adresse, ainsi que l'emplacement des Points d'apport volontaires pour le verre et le textile. Un système de notification intégré envoie des alertes la veille de la collecte, rappelant aux résidents quel bac sortir, afin de simplifier et d'optimiser la gestion des déchets au quotidien.



CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES SAISONNIERS

La campagne de communication a été créée pour promouvoir le recrutement des saisonniers dans le Cotentin. À cette occasion, 7 vidéos promotionnelles ont été diffusées sur les réseaux sociaux, mettant en lumière les 14 métiers possibles. Un spot publicitaire regroupant l'ensemble des vidéos été projetée au cinéma, attirant une attention particulière. Sur Instagram, la campagne a rencontré un franc succès grâce à la réalisation de plusieurs visuels attractifs, augmentant l'engagement de la communauté d'internautes.



MAGAZINES
COMMUNAUTAIRES



RÉALISATIONS
GRAPHIQUES EN INTERNE



VIDÉOS
RÉALISÉES



Les bains du Cotentin, nouveau centre aquatique de Valognes, en construction.

DÉVELOPPEMENT

Le Cotentin porte de nombreuses compétences en lien avec le développement de son territoire. Ainsi, les directions présentées ci-après œuvrent sans cesse pour la visibilité et la notoriété de notre Presqu'île, tant sur le plan local que national.

/ SOMMAIRE /

- P 34** / Le Développement économique
- P 36** / L'Attractivité, Mer, Actions extérieures et Enseignement supérieur
- P 44** / Les Relations internationales et le conseil de développement

- P 46** / La Santé, famille et inclusion
- P 48** / Les Transports et la Mobilité

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Direction du Développement Economique a pour mission première la mise en place des conditions favorables au développement économique du Cotentin. Elle est à ce titre, le point d'entrée des porteurs de projets et des entreprises en création et développement ; elle aménage et gère une offre immobilière et foncière la plus adaptée possible aux projets et aux enjeux du territoire. Elle œuvre à l'attractivité économique du Cotentin en accompagnant notamment, l'arrivée de nouvelles compétences sur le territoire.

LES PROJETS DE 2023



CONVENTION AVEC LA FONCIÈRE DE NORMANDIE POUR LE RENOUVELLEMENT DES COMMERCES

Le 15 décembre 2023, l'Agglomération du Cotentin a signé, dans le cadre de son «Opération de modernisation du commerce», un protocole d'accord avec la Foncière de Normandie. Cette organisation créée en 2021 par la Région a pour objet de favoriser l'implantation et le renouvellement de commerces et de services. Dans le Cotentin, l'action de la Foncière de Normandie consiste à acquérir, porter l'immobilier commercial et de services, et gérer son exploitation. L'Agglomération, quant à elle, accompagne ce déploiement en apportant un soutien en ingénierie et une aide à l'investissement et à la reprise de locaux, à la fois pour les communes et les entreprises.

LES CHIFFRES DE 2023

⇒ **82** ⇒

COMMERÇANTS ONT BÉNÉFICIÉ
DU DISPOSITIF « COTENTIN PROXIMITÉ »
pour un total de 302 415 €

LE DISPOSITIF D'AIDE AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS « COTENTIN PROXIMITÉ »

Le dispositif « Cotentin Proximité » a connu un attrait croissant en 2023. Son objectif est de soutenir les commerçants, artisans et producteurs locaux face aux profondes mutations commerciales et sociétales des dernières années. Cette deuxième année de programme a permis à 82 commerçants et artisans de bénéficier d'une aide financière pour un montant total de 302 415 € (4 dossiers sur le volet « Innovation » pour 1 504 € et 78 dossiers sur le volet « Investissement » pour 300 911 €)

LANCEMENT DU DISPOSITIF DLAL FEAMPA, UN SOUTIEN AUX FILIÈRES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE AINSI QU'AUX COMMUNAUTÉS MARITIMES

En 2023, l'Agglomération du Cotentin, en partenariat avec deux autres Établissements Publics de Coopération Intercommunale, a créé un dispositif financier de soutien aux projets de développement local, en lien avec la pêche et l'aquaculture. Autour d'un Comité de sélection composé de différentes structures du territoire, l'Agglomération accompagne les porteurs de projets de son territoire autour de 4 thématiques : l'accompagnement des filières face aux changements (climatiques, sociaux, économiques), la préservation de la qualité de notre environnement maritime, la valorisation des métiers et des filières, et enfin, la promotion de la culture maritime du Cotentin, de son patrimoine et de ses produits. Ces financements, européens, régionaux et nationaux, représentent une enveloppe de 900 000€, à consommer d'ici 2027.



4^{ÈME} ÉDITION DU FORUM DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), la Communauté d'agglomération du Cotentin a organisé la 4^{ème} édition du Forum de l'ESS, le 16 novembre 2023 à l'Autre Lieu, à Cherbourg-en-Cotentin. Cet événement, destiné à tous les acteurs publics et privés, a accueilli 150 visiteurs. Il s'est articulé autour de temps forts comme le salon des affaires durables et responsables, Espresso en Cotentin et la remise des prix du 1^{er} appel à projets Ess en Cotentin, co-construit avec la Région Normandie et en partenariat avec EDF et la Banque des Territoires.

150

VISITEURS AU FORUM DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

42

ZONES D'ACTIVITÉ accueillent 600 entreprises et près de 9 000 emplois

L'ATTRACTIVITÉ, MER, ACTIONS EXTÉRIEURES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Direction Attractivité, Mer, Actions extérieures et Enseignement supérieur a pour missions le rayonnement du territoire, le développement de l'économie touristique, le nautisme, l'enseignement supérieur, la recherche, la formation et la connaissance du milieu maritime.

LES PROJETS DE 2023



OUVERTURE D'UNE ANTENNE CNAM NORMANDIE

L'année 2023 a été l'année de la concrétisation du projet national « Au cœur des territoires » lancé par le CNAM en 2019, en partenariat avec la banque des territoires. L'objectif de ce projet est d'implanter de nouveaux espaces d'accès à la formation dans les villes moyennes : Cherbourg-en-Cotentin et Saint-Sauveur-le-Vicomte ont été retenues pour le Cotentin. Après des retards d'ouverture liés à la crise sanitaire, Cherbourg-en-Cotentin a pu bénéficier de l'ouverture de son antenne sur 100m² à l'espace d'activités des Vindits en octobre 2023. Celle-ci est un préalable indispensable pour proposer l'ensemble des 850 formations du CNAM.

LES CHIFFRES DE 2023



SITE UNIVERSITAIRE
DE NORMANDIE




2 254

ÉTUDIANTS
rentrée universitaire
2022/2023


100 m²

DE LOCAUX
pour la première
antenne CNAM


100 000€

DE FINANCEMENT
DU COTENTIN
pour l'antenne CNAM

L'ATTRACTIVITÉ, MER, ACTIONS EXTÉRIEURES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avec son Office du Tourisme et l'ensemble de ses équipements touristiques, le Cotentin propose une stratégie complète et cohérente à destination des touristes, fondée sur une structuration de deux filières prioritaires : la randonnée et le nautisme.

LES PROJETS DE 2023



MODERNISATION DES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme a poursuivi la modernisation de ses bureaux d'information touristique aux couleurs de sa marque « Cotentin Unique par Nature ».

En 2023, ce sont les bureaux de Cherbourg-en-Cotentin, La Hague et Saint-Vaast-la-Hougue qui ont bénéficié de ces travaux.

LES CHIFFRES DE 2023

3,5 M⁺

DE TOURISTES ACCUEILLIS EN 2023
soit une augmentation de 3% par rapport à 2022

DÉPLOIEMENT DE COTENTIN UNIQUE PAR NATURE

La marque de destination « Cotentin Unique par nature » a pour vocation de mettre en avant les singularités de notre territoire et l'expérience unique qu'est la découverte de ses paysages sauvages aux yeux des visiteurs.

L'idée de cette marque est aussi de symboliser l'offre de découverte du Cotentin qui va du ressourcement au dépassement de soi. Cotentin Unique par Nature a été déclinée en une gamme de produits destinés au grand public en 2023. Cette marque est aujourd'hui connue par 78% des habitants du Cotentin.



RECORD DE FRÉQUENTATION À LA CITÉ DE LA MER

La Cité de la Mer, Monument préféré des Français en 2022, a accueilli près de 125 000 visiteurs en juillet et août, soit le 2^{ème} meilleur été depuis l'ouverture du site en 2002 !

Un engouement qui s'est confirmé en fin d'année 2023 avec un nouveau record de fréquentation à plus de 300 000 visiteurs.


4 700
EMPLOIS LIÉS
AU TOURISME


6,3 M
D'EXCURSIONNISTES
(déplacement à la journée)


319 M€
DE RETOMBÉES
ÉCONOMIQUES


635 KM
DE SENTIERS
DE RANDONNÉES
entretenus et aménagés

L'ATTRACTIVITÉ, MER, ACTIONS EXTÉRIEURES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Cotentin souhaite développer la filière maritime du territoire, qui constitue l'un de ses domaines d'excellence.

Pour cela, un travail engagé depuis 2020 a pour objet la création de réseaux professionnels à travers lesquels une dynamique se profile et des projets de coopération se multiplient.

LES PROJETS DE 2023



ACCUEIL DE LA COMPÉTITION INTERNATIONALE « OCÉAN HACKATHON »

Le Cotentin a participé à la 8^{ème} édition de la compétition internationale « Océan Hackathon », portée par le Campus Mondial de la Mer, basé à Brest. L'objectif de cette compétition est de développer, en 48 heures, un projet maritime à partir de données numériques.

La participation du Cotentin à cet événement a permis de mettre en lumière les compétences et la capacité à innover de ses étudiants.

LES CHIFFRES DE 2023

30 

ÉTUDIANTS ACCUEILLIS
dans le cadre de l'évènement Océan Hackathon

CONSTRUCTION DU PROJET TERRE BLEUE

Les filières maritimes peuvent s'appuyer sur la marque Nous Sommes Terre Bleue le Cotentin pour mobiliser et fédérer tous ceux qui peuvent jouer un rôle dans la valorisation du territoire, quel que soit leur domaine d'activité en lien avec la mer.

Avec cette marque, un plan d'actions a été déployé autour des axes suivants :

- Accompagnement de la croissance des entreprises du maritime par la promotion de l'excellence de la filière maritime ;
- Représentation des entreprises lors des grands évènements et meeting nationaux et internationaux ;
- Mise en place et suivi d'une plateforme de mutualisation des ressources maritimes ;
- Mise en place d'un espace de recherche et d'environnement marin à Intechmer ;
- Mise en avant de la Cité de la Mer comme étant la tête de proue de la filière mer ;
- Accompagnement et suivi des portraits de femmes de Mer du Cotentin ;
- Création d'une charte du Nautisme ;
- Création d'un trophée des entreprises maritimes.



UN LOGO ET UNE CHARTE GRAPHIQUE TERRE BLEUE

En créant une bannière commune Terre Bleue pour l'ensemble des acteurs du secteur maritime du territoire, le Cotentin s'assure un meilleur rayonnement et une valorisation plus importante de ses compétences.

L'ATTRACTIVITÉ, MER, ACTIONS EXTÉRIEURES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Direction attractivité, Mer, Actions extérieures et Enseignement supérieur planifie et met en œuvre des projets visant à développer les infrastructures nautiques locales et promouvoir le tourisme et les loisirs maritimes.

LES PROJETS DE 2023



UN GROUPE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT MARIN

Le Conseil de développement a mené une réflexion sur l'opportunité de créer un centre d'excellence en biodiversité marine qui renforcerait l'attractivité et le développement du territoire. Les acteurs de la filière ont sollicité la création d'une plateforme technique de mutualisation et de partage de données scientifiques marines.

LES CHIFFRES DE 2023


130 000

VISITEURS ACCUEILLIS
sur le village de la Rolex Fastnet Race

LA SIGNATURE DE LA CHARTE NAUTISME

La signature de la charte du nautisme marque un engagement fort autour de quatre défis majeurs.

Le premier défi consiste à faire du nautisme une activité accessible au plus grand nombre, incluant les scolaires, les habitants du territoire et les touristes.

Le deuxième défi est de préserver notre environnement littoral et d'apprendre à mieux le connaître, afin de garantir sa durabilité pour les générations futures.

Le troisième défi vise à rechercher le bon équilibre pour des emplois durables et de qualité sur le territoire, contribuant ainsi à la prospérité économique locale.

Enfin, le quatrième défi concerne la création et l'animation d'un réseau d'acteurs du monde du nautisme, favorisant la collaboration et le partage des bonnes pratiques au sein de la communauté.



LA ROLEX FASTNET RACE

En 2023, la Rolex Fastnet Race a mis le Cap sur le Cotentin pour sa 50ème édition, avec le Port de Cherbourg-en-Cotentin comme destination finale. Pour l'occasion, le Cotentin a participé à l'organisation du village d'animation, qui a pu accueillir un mélange de passionnés, d'amateurs, de visiteurs, tous venus applaudir et fêter la victoire des marins sur la ligne d'arrivée. La semaine d'animation a été ponctuée par des concerts, des ateliers créations, la découverte de bateaux, des activités sportives et nautiques, une découverte des produits normands, et bien plus encore.



BATEAUX ACCUEILLIS
À PORT CHANTEREYNE
pour la course de la Rolex Fastnet Race



ENFANTS FORMÉS
AU SECOURISME



SÉANCES D'AISANCE
AQUATIQUE GRATUITE
pour les enfants du territoire

LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Depuis plusieurs années, en collaboration avec les forces vives du territoire, L'Agglomération du Cotentin travaille à renforcer ses liens économiques, éducatifs et culturels avec l'Irlande.

LES PROJETS DE 2023



BASTILLE DAY

Afin de renforcer la notoriété du Cotentin auprès du public irlandais et de transmettre une image cohérente valorisant les atouts du territoire, plusieurs acteurs locaux ont uni leurs forces. L'Agglomération du Cotentin, l'Office de Tourisme du Cotentin, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et Cherbourg Port ont collaboré pour créer une identité visuelle commune, intitulée « Hello Neighbour, Bonjour Cherbourg ». Cette initiative marque le début d'une stratégie de communication ambitieuse, visant à promouvoir auprès des Irlandais l'attractivité économique, touristique, linguistique et culturelle du Cotentin.

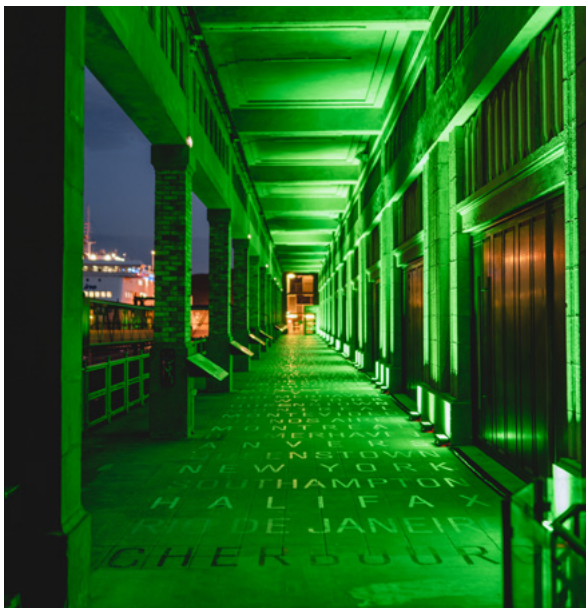
LES CHIFFRES DE 2023



SAISINES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
par l'Agglomération du Cotentin

LE COTENTIN FÊTE L'IRLANDE

Cette année encore, à l'occasion de la Saint-Patrick, le Cotentin a revêtu les couleurs de l'Irlande pour célébrer ses liens étroits avec ce pays. Ainsi, le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, La Cité de la Mer et la gare maritime ont arboré un beau vert pour l'occasion ! D'autres actions ont été réalisées sur le territoire durant toute une semaine pour célébrer cette fête légendaire : relais d'évènement locaux, distribution de goodies aux commerçants, voyages à gagner, etc.



ACCUEIL DE PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Le 30 octobre 2023, le Cotentin a accueilli, le temps d'une soirée, une délégation de 40 professeurs de français langue étrangère. Ces professeurs, venus de Rosslare et Dublin, ont participé du 27 octobre au 2 novembre à un « éductour » porté par l'Office du Tourisme du Cotentin, l'Ambassade de France en Irlande et l'Alliance Française de Cherbourg-Normandie, avec le soutien de l'Agglomération du Cotentin.



1
AUTO SAISINE
du Conseil de développement



3
SÉANCES
PLÉNIÈRES



10
RÉUNIONS
DE BUREAU



12
ATELIERS
DE TRAVAIL

LA SANTÉ, FAMILLE ET INCLUSION

La Direction déléguée Santé, Famille, Inclusion est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques communautaires liées à :

- l'accès aux soins et au renforcement de la démographie des professionnels de santé ;
- la prise en charge des personnes en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap ;
- la prévention de la délinquance ;
- l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- les services aux familles ;
- l'accès aux droits.

De ce fait, elle coordonne et anime les dispositifs et plans territoriaux dédiés à ces enjeux.

LES PROJETS DE 2023



LA NOUVELLE VAGUE DU COTENTIN : UN ÉVÈNEMENT POUR LES INTERNES EN MÉDECINE

Nouveau nom, nouveau logo et nouvelle identité graphique pour la 7ème édition des Paradis du Cotentin, désormais rebaptisée la Nouvelle Vague du Cotentin. L'évènement reste le même. Pendant deux jours et demi, l'Agglomération du Cotentin fait découvrir le territoire aux internes en médecine générale ou en spécialité, en cabinets de ville ou à l'hôpital. L'objectif est de présenter concrètement les bonnes conditions d'installation dans le Cotentin. Cette année, le record de participation a été battu, avec 96 étudiants venus principalement des internats de Normandie mais également d'autres départements de France

LES CHIFFRES DE 2023



PARTICIPANTS À LA NOUVELLE
VAGUE DU COTENTIN
évènement dédié aux internes en médecine

DE NOUVEAUX PROJETS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Les familles du Cotentin sont de plus en plus confrontées à des difficultés d'accueil de leurs enfants.

Même si l'offre d'accueil du jeune enfant est supérieure aux moyennes nationales, le territoire constate une baisse de 17% du nombre d'assistants maternels depuis 3 ans. Avec une moyenne d'âge élevée des Assistants maternels ainsi que le plein emploi, ce chiffre ne risque pas de s'améliorer.

Pour faire face à ce constat, plusieurs communes du Cotentin développent de nouveaux projets d'accueil, soutenus par l'Agglomération du Cotentin.

Ainsi, des visites commentées des Maisons d'assistants maternels de Réville, L'étang Bertrand, Siouville-Hague, Vicq sur Mer, de la crèche du Pôle de Proximité de Douve et Divette, de la micro-crèche de Benoistville et de la Crèche Familiale de Cherbourg ont été organisées auprès de 70 élus et professionnels. En complément, l'Agglomération a mis, à disposition des communes, des recommandations sur les modalités de partenariat avec les maisons d'assistants maternels pour un développement efficace de ce mode d'accueil en progression.

3ÈME ÉDITION DU DISPOSITIF AMBASSADEURS DU LITTORAL

Depuis 2021, chaque été, 12 jeunes saisonniers arpentent en binômes les plages et sentiers du littoral du Cotentin pour aller à la rencontre des habitants et des vacanciers. Leur mission : agir aux côtés des services et des communes pour veiller au respect des règlementations et des bonnes pratiques et ainsi contribuer à l'attractivité du territoire.

Ils interviennent donc en médiation sur 25 communes des côtes Ouest et Est du Cotentin et sur des thèmes très divers : stationnement, circulation, maintien des espaces naturels et orientation touristique.

OUVERTURE DU PÔLE SANTÉ LIBÉRAL AMBULATOIRE DE LA HAGUE

Le Pôle Santé Libéral Ambulatoire de La Hague a été créé en autonomie avec le dépôt et la validation de son projet de santé devant les autorités compétentes. La signature des accords conventionnels interprofessionnels interviendront en 2024.

En attendant, ce sont déjà 32 professionnels de santé qui travaillent ensemble afin d'harmoniser les pratiques professionnelles quotidiennes et le parcours de soins des patients. Pour être attractif, et accueillir de nouveaux professionnels, l'équipe en poste a le projet de maintenir l'accueil d'internes, d'étudiants et de remplaçants. De vrais atouts pour la population !

⇒ 202 ⇒

institutions et structures mobilisées
par le conseil intercommunal de sécurité
et de prévention de la délinquance



JEUNES SAISONNIERS
recrutés dans le cadre du dispositif
Ambassadeurs du littoral

LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

La Direction Transports et Mobilités définit et met en œuvre la stratégie du territoire en matière de déplacements des personnes.

Conformément à son rôle d'autorité organisatrice des mobilités, elle coordonne l'ensemble des offres de mobilités sur son territoire.

Elle développe des solutions de mobilités innovantes afin de réduire l'usage individuel de la voiture, répondre aux enjeux locaux et sociétaux (économique, environnemental, social, etc.) et favoriser l'intermodalité.

LES PROJETS DE 2023



LANCEMENT DU SERVICE DE COVOITURAGE COURTE DISTANCE AVEC L'OPÉRATEUR KLAXIT

En janvier 2023, un nouveau service de covoiturage courte distance a été lancé avec l'opérateur Klaxit. Ce nouveau service a pour objectif de compléter l'offre de mobilités déjà existante et de mailler plus efficacement l'ensemble du territoire. L'Agglomération du Cotentin subventionne les trajets réalisés avec l'application, permettant de rémunérer les conducteurs tout en garantissant des prix réduits pour les passagers.

LES CHIFFRES DE 2023


3 896 891

VOYAGES SUR LE
RÉSEAU CAP COTENTIN


755

VÉLOS À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE (VAE)
en location longue durée

LANCEMENT DU PLAN VÉLO

L'Agglomération du Cotentin a approuvé son premier plan vélo lors de son Conseil communautaire de décembre 2023. Le plan vélo est un document stratégique pluriannuel « à 360° », dont la vocation est de doter l'Agglomération d'une politique cyclable ambitieuse afin de favoriser l'émergence du vélo en tant que mode de déplacement du quotidien.

Pour accompagner cette ambition, l'Agglomération engagera progressivement des investissements pour aboutir à l'équivalent de 20K€ par an et par habitant à partir de 2026, et soutiendra financièrement les communes engagées dans la réalisation d'aménagements cyclables.



LE CHANTIER BUS NOUVELLE GÉNÉRATION

Les premières réalisations du chantier Bus Nouvelle Génération ont vu le jour dès le printemps, avec notamment :

- les premières stations intermodales à Anjou et à Tourlaville Mairie ;
- la troisième station intermodale : Centre aquatique à Equeurdreville, qui a pu être terminée avant la rentrée scolaire.

Des fouilles archéologiques ont été menées à proximité du pont tournant, au printemps, et sur le quai de Caligny, à l'automne. Les premières plantations du projet ont aussi été effectuées au printemps puis de nouveau à l'automne. Environ deux tiers des plantations prévues dans le cadre du projet ont été effectuées. À l'été 2023, la fin des gros travaux autour du pôle d'échange multimodal de la gare a permis la réouverture à la circulation des automobilistes. De nombreux aménagements cyclables ont vu le jour avec notamment la piste cyclable secteur « Chantereyne » et « Porte du midi » et l'installation de l'ensemble des parcs à vélos. Les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année permettant ainsi la réalisation de 70 % des travaux du projet à la fin de l'année 2023, dans le respect du planning prévu.



+ 41,7%

DE FRÉQUENTATION
SUR LES LIGNES
INTERCOMMUNALES
par rapport à 2022



+ 68,3%

DE FRÉQUENTATION
DU TRAIN VALOGNES
<> CHERBOURG
par rapport à 2022



9 535

TRAJETS EN
COVOITURAGE
COFINANCÉS



47 689

TRAJETS RÉALISÉS
avec Cap à la demande
en 2023



Les agents de la GEMAPI veillent sur la faune et la flore.

TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération du Cotentin œuvre au quotidien des cotentinois.

/ SOMMAIRE /

P 52 / La Géomatique et connaissances du territoire
P 54 / L'Ingénierie et bâtiments
P 56 / Le Cycle de l'Eau
P 58 / Les Déchets Ménagers
P 60 / L'Environnement, l'énergie et

le développement durable
P 62 / L'activité des Pôles de Proximité
P 64 / L'accompagnement des territoires
P 66 / Les équipements communautaires
P 68 / Les équipements aquatiques

LA GÉOMATIQUE ET CONNAISSANCES DU TERRITOIRE

La Direction Géomatique et connaissances du territoire, de par ses compétences de cartographie numérique offre une meilleure connaissance du territoire tout en proposant des outils de diagnostic et d'aide à la décision aux autres Directions.

Le Cotentin met notamment en place des outils cartographiques comparables au Géoportail de l'IGN qui sont destinés aux services et au grand public avant d'être proposés en consultation à l'ensemble des communes en 2024. La Direction Géomatique et Connaissance du Territoire, en charge de déployer les outils et de maintenir en condition opérationnelle, est constituée de 10 agents.

LES PROJETS DE 2023



OBSERVATOIRE DE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Une carte interactive présentant l'offre de soin sur le Cotentin a été mise en place en 2023. Elle est accessible à tous en ligne et fournit des données mises à disposition par la caisse primaire d'assurance maladie. Dans le cadre de la stratégie d'attractivité mise en œuvre par l'Agglomération du Cotentin, cet observatoire constitue une aide à la décision publique et contribue à un partage objectif d'une réalité territoriale en perpétuelle évolution.

LES CHIFFRES DE 2023

+ de 600 

COUCHES DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES
recensées dans la base de données

GÉOPORTAILS

La mise en œuvre d'un GéoPortail, accessible sur internet, offre un large éventail de services et de fonctionnalités visant à fournir des informations géographiques et cartographiques précises et accessibles aux agents de notre organisation. Il offre notamment un accès sécurisé à une cartothèque et une bibliothèque contenant des applications cartographiques et des tableaux de bord en lien avec les compétences de l'Agglomération. Il renforce la mutualisation et le partage d'informations géographiques dans un souci d'optimisation de l'action publique.



MODERNISATION DU SIG

La modernisation du système d'information géographique commencée en 2022 se poursuit avec l'intégration d'éléments spécifiques au cycle de l'eau :

- le suivi des études et travaux réalisés ;
- le plan de gestion de crise ;
- la protection de la ressource en eau potable ;
- etc.

Cinquante agents de la Direction du Cycle de l'eau sont formés à l'utilisation des outils et sont sensibilisés aux données mises à disposition.


+ de 350

UTILISATEURS DES SOLUTIONS
CARTOGRAPHIQUES DÉPLOYÉES


+ de 1 500

CARTES PRODUITES
EN 2023


+ de 100

APPLICATIONS CARTOGRAPHIQUES
au service des agents des 3 collectivités

L'INGÉNIERIE ET BÂTIMENTS

La Direction Ingénierie et bâtiments assure la conduite d'opérations et la maîtrise d'œuvre des projets de construction, rénovation et d'aménagement de l'Agglomération dans les domaines de l'infrastructure et du bâtiment. Cette Direction est également en charge de la gestion du patrimoine en collaboration avec les Pôles de Proximité. Elle programme et suit les travaux de gros entretien et de mises aux normes des bâtiments liées à la sécurité incendie, à l'accessibilité PMR et au thermique.

En 2023, un marché pluriannuel d'audits énergétiques a été mis en place afin de répondre aux obligations du décret tertiaire et travailler à l'élaboration d'une stratégie d'économies d'énergie sur le patrimoine immobilier de l'Agglomération.

LES PROJETS DE 2023



AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE GRANDS PASSAGES POUR LES GENS DU VOYAGE À VALOGNES

Pour répondre à nos obligations préfectorales, cette aire de 5 hectares a été mise en service le 1er juillet 2023. Le projet a nécessité une forte réactivité de la Direction Ingénierie Bâtiments et une bonne coordination avec les services de l'Etat pour l'obtention des autorisations administratives. Les travaux consistaient notamment à la viabilisation de la parcelle, à la mise en œuvre d'une voie de desserte et de zones d'accueil pour des bungalows sanitaires et conteneurs à déchets.

LES CHIFFRES DE 2023

66 

MARCHÉS NOTIFIÉS

CONSTRUCTION DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE DE MONTEBOURG

Il s'agit d'une opération pour le compte du service commun. Le chantier a duré 18 mois. Le montant de l'opération s'élève à 3,29 millions d'euros dont 1,5 millions subventionnés. Ce nouvel équipement se déploie en simple rez-de-chaussée sur environ 1000 m² et peut accueillir jusqu'à 120 enfants. Il offre des salles d'activités, de motricité, des bureaux, une cour intérieure couverte ainsi qu'un réfectoire avec restauration chaude.



TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ À OCÉALIS

Ces travaux répondent aux obligations de mises aux normes recensées dans l'Agenda d'accessibilité (Ad'AP). Ce chantier est prévu en 2 phases pour éviter une période de fermeture trop longue. Une première phase livrée en 2023 concernait les vestiaires, la banque d'accueil, l'éclairage de la zone bassin, les escaliers et espaces extérieurs. Les interventions de la seconde phase se concentreront sur les douches et la zone d'espace détente. Le montant des travaux pour 2023 était de 225 000€HT.



235 000 €

HT DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION
de la ZA du Long Bosq à Bricquebec

≧ + de 12,5M € ≦

HT DE FACTURES MANDATÉES

LE CYCLE DE L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau intervient à la fois sur le cycle domestique de l'eau (prélèvement de l'eau potable et assainissement des eaux usées), mais également sur le cycle naturel de l'eau avec la protection des cours d'eau, des biens et des personnes contre les inondations.

LES PROJETS DE 2023



MAINTENANCE DES OUTILS DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Le poste de pompage à vis Javain, situé à Cherbourg-en-Cotentin, permet de prévenir le risque d'inondation en cas de fortes crues. Afin de préserver l'efficacité de ces équipements installés en 1977, une maintenance a été effectuée en février. Une première vis a été enlevée pour être rénovée, occasionnant une opération spectaculaire. Le coût de l'opération pour les 2 vis est de 280 000 € HT. La réfection de la dernière vis sera réalisée en 2024.

LES CHIFFRES DE 2023


11 km

DE RÉSEAUX D'EAU
POTABLE RENOUVELÉS


2,5 km

DE RÉSEAUX
D'ASSAINISSEMENT
RENOUVELÉS

ÉTUDE DES ZONES HUMIDES

A la Divette, une étude de diagnostic des zones humides réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels s'est achevée en juin dernier. Ce secteur fait partie des zones humides qui jouent un rôle majeur sur le territoire en matière de prévention des inondations et d'alimentation en eau. Suite à cette étude, un programme d'actions de préservation et de restauration a débuté en 2024.

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES BERGES DE LA DIVETTE

A Cherbourg, afin de protéger le quartier de l'Avenue de Paris des inondations côtières, des travaux de renforcement des berges de la Divette ont été réalisés : reprise et rehausse de murets, puis création d'un merlon de terre (talus de protection).

TRAVAUX DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

La Communauté d'Agglomération du Cotentin mène chaque année des travaux, indispensables à l'équilibre écologique, permettant de préserver la faune, la flore et la qualité de l'eau, tout en limitant l'impact des crues.

En 2023, ce sont les zones de la Divette, de la Sinope, de la Saire, de la Douve et des Côtiers Ouest qui en ont bénéficié, pour un total de 548 000 €.

TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DES DIGUES DE BARNEVILLE-CARTERET

La Communauté d'Agglomération du Cotentin assure la gestion de trois digues situées dans le havre de Barneville. Elles protègent 1046 habitants des submersions marines. La maçonnerie de 80 mètres de digue a été remise en état en 2023. Les travaux sont prévus jusqu'en 2025.

SIMPLIFICATION DES CONTRATS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Une partie de l'eau potable et de l'assainissement du territoire est gérée par des délégataires, qui établissaient jusqu'à lors des contrats en fonction des zones. Cela concerne les secteurs de la Côtes des Isles, Cœur du Cotentin, Val de Saire et St Pierre-Eglise. En 2023, afin de simplifier cette gestion, l'Agglomération du Cotentin a mis en place seulement deux contrats sur ces secteurs.

1 543



INSTALLATIONS
D'ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF CONTRÔLÉES

9,4 km



DE RÉSEAUX D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE RENOUVELÉS
pour un coût de 2 702 000 €

1,4 km



DE RÉSEAU D'EAUX
PLUVIALES RENOUVELÉ
pour un coût de 607 000 €

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Direction Déchets ménagers et assimilés assure les missions de collecte et de traitement des déchets. Elle gère également 15 déchèteries et trois installations de traitement de déchets (plateforme de compostage et stockage de déchets inertes). En outre, la direction assure la communication et la sensibilisation à la réduction des déchets des usagers. Les agents de la collectivité assurent la majorité de ces missions, bien que la direction fasse aussi appel à des entreprises extérieures, notamment dans le cadre du traitement des déchets.

LES PROJETS DE 2023



UPCYCLING, CUSTOMISATION, FUROSHIKI, COMPOSTAGE, ASTUCE ZÉRO DÉCHET

Cette année encore, grâce à l'important travail des ambassadeurs du tri et de la prévention, de nouvelles actions visant à réduire la production de déchets ménagers ont été mises en place. Au cours de l'année 2023, 4 151 composteurs ont été distribués. 16 familles volontaires ont été accompagnées pour réduire leurs déchets. La consommation de l'eau du robinet a été valorisée grâce à un travail en collaboration avec les collègues du Cycle de l'eau. Les ambassadeurs ont créé de nouveaux ateliers comme « Ne perdons pas le fil » pour parler réparation et recyclage du textile, qu'ils ont développé autour de la semaine européenne de réduction des déchets (SERD) en novembre 2023 avec une grande collecte de textile en partenariat avec Fil & Terre. Des ateliers Furoshiki ont également été mis en place avec les bibliothèques du Pôle de Proximité du Cœur du Cotentin pour apprendre à emballer ses cadeaux de Noël de façon durable.

LES CHIFFRES DE 2023


- 20%

D'ORDURES MÉNAGÈRES
ENFOUIES


4 151

COMPOSTEURS
DISTRIBUÉS

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE DE MAINTENANCE


Un service logistique, maintenance et collecte des points d'apport volontaire a été créé le 1^{er} janvier 2023. Ses agents ont distribué 6 508 bacs jaunes et 7 756 bacs gris en 2023, échangé 2 747 bacs (problème de volume) et en ont réparés 74.


Ils ont également distribué 1 450 kits de fermeture de bacs. Aussi, le service a assuré l'approvisionnement en sacs de l'hyper centre de Cherbourg-en-Cotentin et des autres foyers ne pouvant pas être équipés de bacs.



AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU TRI

En 2022, le taux de refus, c'est-à-dire la part de déchets non triés, était de 28%. En conséquence, un des objectifs de 2023 était l'amélioration de la qualité du tri : voir le taux de refus descendre pour améliorer la qualité de tri et optimiser les coûts de tri. Afin de favoriser le recyclage des déchets et notamment éviter les erreurs de tri, des contrôles ont été réalisés sur le contenu des bacs ou sacs jaunes par les ambassadeurs de tri de l'Agglomération du Cotentin en partenariat avec les équipes de collecte. Ainsi, un système de marquage sous forme de cravate a été mis en place pour signaler le respect ou la non-conformité des consignes de tri. Résultat : le taux de refus pour 2023 est passé à 21,8%.


+ 25,6%
D'EMBALLAGES
RECYCLAGES COLLECTÉS


+ 5,8%
D'EMBALLAGES EN
VERRE COLLECTÉS


- 6,2%
DE TAUX
DE REFUS


2 592 kg
DE TEXTILES COLLECTÉS
pendant la semaine européenne
de réduction des déchets

L'ENVIRONNEMENT, L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Direction Environnement, Énergie et Développement durable participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'environnement, de transition énergétique et de développement durable en lien avec les directions de l'Agglomération du Cotentin.

LES PROJETS DE 2023



ACTIONS DE PRÉSERVATION DES PLAGES

L'Agglomération du Cotentin a fait appel aux structures d'insertion ECORECA et ASTRE Environnement pour effectuer une collecte raisonnée des macro-déchets sur l'ensemble des plages du Cotentin. En 2023, ce ne sont pas moins de 13 tonnes de déchets qui ont été collectées par ce biais. Des collectes supplémentaires ont été organisées à la demande d'écoles, d'entreprises et d'associations ou dans le cadre d'évènements comme Grand Océan. Au-delà de la collecte, le Cotentin a opéré plusieurs actions de sensibilisation :

- Distribution de documents pédagogiques (brochures explicatives, cartes postales illustrant le temps de dégradation des déchets) et de cendriers de poche
- Organisation de sessions de formation aux bonnes pratiques de ramassage et de tri des déchets de plage
- 8 animations intitulées « Plages vivantes » réalisées par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, à la demande du Cotentin, pour informer sur l'importance de préserver la laisse de mer.

LES CHIFFRES DE 2023



13 tonnes
DE DÉCHETS COLLECTÉS
SUR LES PLAGES

LA PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES : UNE PRIORITÉ !

La stratégie bocage du Cotentin, engagée en 2022, permet l'accompagnement technique des communes, agriculteurs et particuliers du territoire souhaitant créer ou restaurer des haies bocagères. La saison de plantation 2023-2024 a permis de créer 630 m de haies à Bretteville en Saire, Morville et Carteret. En parallèle, le Cotentin a renouvelé son engagement dans l'opération « 10 000 arbres » organisée par la Chambre d'agriculture de la Manche et l'ASL Boisement qui consiste à financer en partie la commande de plants pour les particuliers.

En 2023, l'opération s'avère être un succès car plus de 13 000 plants ont été commandés sur le territoire du Cotentin. La distribution des plants a eu lieu à l'Abbaye de Montebourg, le samedi 20 janvier 2024.



LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) ADOPTÉ !

L'Agglomération du Cotentin s'est engagée dès 2018 dans la construction d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce document de planification définit la stratégie à adopter sur l'ensemble du territoire et détermine la feuille de route à mettre en œuvre sur la période 2024-2029, pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Ce plan permet notamment de définir les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, ainsi que les objectifs de production des énergies renouvelables.

Le PCAET a été adopté par le Conseil communautaire le 7 décembre 2023. La mise en œuvre de ses 32 actions est désormais effective !

Le Cotentin a également engagé la réalisation de son Agenda 21 pour définir sa politique de développement durable en lien avec l'appel à projets de la Région Normandie - IDEE stratégie territoire durable 2030. L'année 2023 a permis de travailler sur la rédaction du programme d'actions qui sera adopté en 2024.


13 000
PLANTS
DISTRIBUÉS


+ de 600
PERSONNES SENSIBILISÉES À LA
PRÉSERVATION DE LA LAISSE DE MER

L'ACTIVITÉ DES PÔLES DE PROXIMITÉ

Afin de prendre en compte les spécificités locales dans les politiques menées à l'échelle du Cotentin, l'Agglomération est représentée au sein de 11 Pôles de Proximité. Les Pôles de Proximité accueillent les Maisons du Cotentin (exceptée celle de Cherbourg) et gèrent les services communs aux différentes communes tels que les crèches, les centres de loisirs, la restauration scolaire, etc. Les communes sont collégalement décisionnaires et financeuses mais s'appuient sur les moyens humains de l'Agglomération pour mettre en œuvre le service.

LES PROJETS DE 2023



LES RENDEZ-VOUS DU COTENTIN

En novembre 2023, des temps d'échanges avec les habitants ont été programmés sur tout le territoire jusqu'au printemps 2024. L'objectif était d'aller à la rencontre des habitants du Cotentin, afin de leur permettre d'obtenir en direct une réponse aux interrogations qu'ils peuvent avoir sur les politiques publiques communautaires. 14 stands tenus par les élus et les services communautaires ont permis d'engager ces échanges : offres d'emploi, collecte des déchets, cycle de l'eau, entreprises et commerces...

LES CHIFFRES DE 2023

+ de 50 000 

ENTRÉES DANS LES MAISONS
DU COTENTIN

UNE NOUVELLE MAISON DU COTENTIN LABELLISÉE FRANCE SERVICES

L'année 2023 aura été marquée par une hausse constante de la fréquentation des Maisons du Cotentin : la barre des 50 000 contacts ayant été dépassée. Le service le plus recherché est l'accompagnement aux démarches administratives, avec plus de 20 000 contacts en 2023.

En réponse, la Maison du Cotentin de Saint Pierre Eglise a été labellisée « France Services » en décembre par la préfecture de la Manche, portant à 6 le nombre de Maisons labellisées France Services dans le Cotentin.

Ce label vise à ce que chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, puisse accéder aux services publics et être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles. Celles-ci sont habilitées à fournir un accompagnement dans la réalisation des démarches du quotidien auprès de 9 partenaires : CPAM, MSA, Pôle Emploi, CARSAT, CAF, la Poste, le Ministère de l'Intérieur, de la Justice et des Finances Publiques.



DE NOUVEAUX ATELIERS NUMÉRIQUES

Un nouveau programme d'ateliers numériques a été mis en place en janvier 2023 par les Établissements Publics Numériques de Saint-Sauveur-le-Vicomte et Barneville-Carteret/Port-Bail, dans le cadre de l'accompagnement individuel aux usagers vers l'usage du numérique et la dématérialisation.

Ces ateliers d'1h30 ont été pensés pour réaliser un accompagnement progressif (découverte de la tablette, compréhension de la navigation sur les sites dédiés aux services publics comme Cap Cotentin par exemple, familiarisation avec les applications de communication et utilisation d'une application en lien avec une activité de service public). Chaque atelier accueille jusqu'à 8 participants, facilitant leur progression.



MAISONS DU COTENTIN



MAISONS LABELLISÉES
FRANCE SERVICES

L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

La Direction Accompagnement des Territoires apporte un soutien aux projets des communes, tant sur leur formalisation que sur les questionnements liés à la commande publique et le montage des plans de financement. Dans la continuité de cet accompagnement, la Direction instruit les demandes de fonds de concours de l'Agglomération auprès des communes.

LES PROJETS DE 2023

LANCEMENT DU PROGRAMME LEADER 2023-2027

Le programme LEADER est un programme européen pour le développement rural. 2023 aura été l'année de clôture du programme 2014-2022 et l'installation du programme 2023-2027.

Sur le programme LEADER 2014-2022, 23 projets ont été finalisés en 2023.

En octobre 2023, un Comité d'Installation a mis en place le nouveau programme de 1,6 million d'euros qui bénéficiera à 151 communes.

Ce programme soutient les projets visant à :

- Renforcer le lien social,
- Soutenir les services de proximité, l'économie circulaire et les ressources naturelles,
- Préserver l'environnement et s'adapter au changement climatique,
- Faire du patrimoine un outil d'identité,
- Encourager et développer les projets de coopération internationale.

Les premiers projets verront le jour dès 2024.

LES CHIFFRES DE 2023



PROJETS DU PROGRAMME
LEADER FINALISÉS

LES FONDS DE CONCOURS

L'Agglomération dispose de Fonds de Concours, qui lui permettent d'apporter un soutien financier aux investissements des communes dans leurs projets d'aménagements. En 2023, ce ne sont pas moins de 139 projets qui ont été soutenus.

En voici quelques exemples :

- Construction d'une maison d'assistants maternels au Mesnil-au-Val
- Aménagement de l'espace public de la mairie de Vicq-sur-mer
- Rénovation de la salle municipale de Réville
- Aménagement d'un terrain de loisirs convivial pour les habitants d'Azeville
- Construction d'une aire de jeux et d'un terrain multisport à Quinéville
- Réaménagement de la cantine scolaire de Brix
- Restauration de l'église Saint-Marcouf de Saint-Jacques-de-Néhou
- Rénovation des façades et cheminées dégradées du presbytère de Sortosville-en-Beaumont
- Construction d'un lieu intergénérationnel à Saint-Germain-le-Gaillard
- Création d'une voie douce à Tollevast




69

RENDEZ-VOUS POUR 43
COMMUNES AVEC LA CELLULE
D'ACCOMPAGNEMENT

139 

PROJETS SOUTENUS
DANS LE CADRE DES FONDS DE
CONCOURS

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

La Direction Équipement touristique et connaissance assure la gestion du planétarium Ludiver et du Moulin à Vent du Cotentin, situé à Fierville-les-Mines.

LES PROJETS DE 2023



JOURNÉES D'ANIMATIONS

Plusieurs animations d'envergure ont été organisées à chaque vacances scolaires : un grand succès pour le planétarium ! Parmi elles, quatre événements phares familiaux : soirée Shadoks, Farandole de cerf-volant, Fastnet Rolex Race et Nuit des étoiles.

L'équipe de Ludiver s'est également déplacée sur les trois événements suivants : Journée Départementale des professionnels du Tourisme à Saint-Lô, Rencontres du Tourisme du Cotentin au Pieux et Salon des Comités d'Entreprise au Mans.

LES CHIFFRES DE 2023


27 096

ENTRÉES POUR
LUDIVER


11

SOIRÉES RÉALISÉES
À LUDIVER

REPLACEMENT DU PLANÉTIARIUM

Le planétarium historique a été démonté le mardi 30 mai 2023. Son parcours ne s'achève pas ici, puisqu'il vivra une seconde vie en étant exposé dans le hall d'entrée, avec un cartel explicatif. Pendant les travaux, un planétarium itinérant a été installé dans la muséographie afin d'assurer la saison touristique de mai à août 2023.

Le nouvel simulateur, qui sera proposé aux visiteurs à partir de février 2024, propose bien plus de fonctionnalités que l'ancien. La première étape a été de former les médiateurs à son exploitation quotidienne en proposant des outils simples, leur permettant de dérouler des séances similaires à celles pratiquées avant.



CONFÉRENCES
ORGANISÉES À LUDIVER



VISITEURS DU MOULIN
À VENT DU COTENTIN



GROUPES SCOLAIRES
accueillis au Moulin entre avril et juillet

LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

L'Unité Aquatique assure la gestion des trois équipements aquatiques communautaires de La Hague, des Pieux et de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Elle réalise également le travail préparatoire au projet de l'espace aquatique du Cœur du Cotentin, nommé les Bains du Cotentin.

LES PROJETS DE 2023



RÉHABILITATION COMPLÈTE DE LA PISCINE DES PIEUX

En 2022, la Direction a lancé un appel d'offres pour engager la réhabilitation complète de la piscine des Pieux. Les travaux ont démarré à l'été 2023. Il s'agit de créer une extension de la piscine pour y accueillir des vestiaires, une infirmerie, un accueil pour le personnel, un local de stockage et des compléments aux locaux techniques existants. Des aménagements extérieurs ont également été entrepris : plantation d'arbustes et amélioration de la gestion des eaux pluviales.

LES CHIFFRES DE 2023



138 001

ENTRÉES SUR LES 3 PISCINES

CONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE DE VALOGNES

Les travaux de construction du centre aquatique de Valognes débutés en décembre 2021 se sont poursuivis tout au long de l'année 2023 pour pouvoir proposer, dès juin 2024, un panel d'activité complet.

À l'intérieur seront proposés au public un bassin ludique et des lignes de nage, un espace bien-être, un toboggan et une pataugeoire.

À l'extérieur, il s'agira d'un bassin nordique avec cinq lignes de nage et des plages minérales et végétales.



CHANGEMENT DES FILTRES À SABLE AU PROFIT DES BILLES DE VERRE

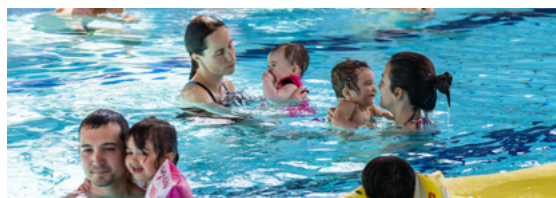
À Saint Sauveur et Océalis, les filtres à sable ont été remplacés par des billes de verre. Les billes de verre sont, comme les filtres à sable, des systèmes de purification de l'eau, mais elles ont de nombreux avantages face à ces derniers :

- Meilleure efficacité de filtration
- Durée de vie plus longue
- Economie d'eau et d'énergie
- Réduction de la consommation de produits chimiques
- Option plus respectueuse de l'environnement
- Réduction des coûts à long terme
- Amélioration de la clarté de l'eau



+ 22,6%

D'ENTRÉES
par rapport à 2022





Un nouveau chantier de rénovation énergétique réalisable grâce à l'accompagnement de « Je rénov en Cotentin ».

LOGEMENT

Plan local d'urbanisme, aide à la rénovation énergétique des logements, restructuration, harmonisation et modernisation des quartiers qui le nécessitent : autant de projets mis en place par les directions qui s'investissent chaque jour pour la qualité de l'habitat dans le Cotentin.

/ SOMMAIRE /

- P 72** / L'Habitat, le Logement et les grands groupes de Citoyens Français Itinérants
- P 74** / L'Urbanisme et le Foncier
- P 76** / Le Renouvellement Urbain

L'HABITAT, LE LOGEMENT ET LES GRANDS GROUPES DE CITOYENS FRANÇAIS ITINÉRANTS

Rattachée à la Direction Urbanisme, Foncier et Habitat, la Direction Habitat, Logement et Grands groupes de Citoyens Français Itinérants assure la mise en œuvre de l'exercice de la compétence de la Communauté d'Agglomération en matière d'équilibre social de l'habitat. Dans ce cadre, elle développe et assure le suivi des actions permettant de répondre aux besoins des habitants en termes d'habitat et de rénovation énergétique, quelle que soit la situation de logement des citoyens. La Direction crée, gère et entretient également les aires d'accueil pour les grands groupes de Citoyens Français Itinérants (autrefois appelés « Gens du Voyage »).

LES PROJETS DE 2023



JE RÉNOV'EN COTENTIN, UN SERVICE PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS DÉDIÉ AUX HABITANTS

La rénovation énergétique des logements constitue une priorité de la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Sa politique de soutien répond concrètement à un double enjeu : participer à la lutte contre le changement climatique en réduisant les consommations énergétiques et améliorer la qualité de vie et le pouvoir d'achat des ménages, dans un contexte de flambée des prix de l'énergie. Ce service, reconnu par l'État et référencé « Espace Conseil France Rénov' », a pour mission de délivrer des informations neutres et de qualité ainsi que d'apporter une meilleure lisibilité et compréhension des aides disponibles. En complément, Je Rénov'en Cotentin propose un accompagnement et des aides financières de 500 à 5 000 € dédiées aux travaux. Ainsi, en 2023, 2 500 ménages ont été accompagnés et 140 rénovations ont été financées sur le territoire de l'Agglomération.

LES CHIFFRES DE 2023



**LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX
FINANCÉS** dans le cadre de la délégation
des aides à la pierre

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2022/2027 : UNE MISE EN ŒUVRE RENFORCÉE PAR LA DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE ACCORDÉE PAR L'ÉTAT

Afin d'assurer la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH), la Communauté d'Agglomération a signé une convention de délégation des aides à la pierre avec l'Etat et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, comme le prévoit la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Cette délégation permet d'attribuer les aides que l'État mobilise en faveur de la construction, de l'acquisition, de la réhabilitation et de la démolition des logements locatifs sociaux et de la location-accession. De la même manière, elle permet de gérer et attribuer les aides que l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) mobilise en faveur de la rénovation du parc privé.

Le PLH, adopté le 1^{er} mars 2022, comporte un volet programmatique important en matière de développement de logement locatif social et d'amélioration de l'habitat. Sa mise en œuvre nécessite de mettre en place un pilotage et un suivi, concerté avec l'ensemble des partenaires que sont l'État, les bailleurs sociaux et les communes. La délégation des aides à la pierre constitue l'outil le plus adapté.

Avec la signature de cette convention, l'Agglomération a obtenu la mobilisation de plus d'un million d'euros pour la construction de nouveaux logements sociaux et plus de 18 millions d'euros pour la rénovation du parc privé.

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE GRANDS PASSAGES À DESTINATION DES GROUPES DE CITOYENS FRANÇAIS ITINÉRANTS PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Suite à l'acquisition en décembre 2022 d'une parcelle de 5 hectares située sur le lieu-dit de Bellevue à Valognes, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a engagé les premiers travaux d'aménagements du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. L'aire de grands passages a été intégrée au dispositif départemental d'accueil des grands passages. Cette première phase de travaux a permis l'accueil de 3 groupes de plus de 50 caravanes en juillet et août 2023.

A compter de septembre 2023 et afin de proposer une aire conforme au décret listant les aménagements réglementaires de ce type d'équipement, la phase 2 des travaux s'est engagée pour une ouverture d'un équipement définitif au 1^{er} mai 2024.

Cette aire de grands passages vient compléter les 3 aires d'accueil permanentes proposées par le Cotentin et situées sur les communes de Cherbourg-en-Cotentin et Valognes. Ces 3 aires offrent 35 emplacements permettant d'accueillir 35 familles soit 71 caravanes. En 2023, 297 personnes ont été accueillies (avec 32,6% de moins de 18 ans et 49,1% de moins de 25 ans).



39%

DE LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE du territoire issus
du parc de logement



3 700

MÉNAGES RENSEIGNÉS
depuis 2022 dans le cadre de
"Je rénov'en Cotentin"



+ de 400 000 €

D'AIDES ACCORDÉES
depuis 2022 avec
"Je rénov'en Cotentin"

L'URBANISME ET LE FONCIER

Rattachées à la Direction Urbanisme, Foncier et Habitat, les unités liées à l'Urbanisme et au Foncier œuvrent au développement du territoire du Cotentin par la traduction des politiques publiques en matière d'aménagement urbain et foncier, dans le respect et la préservation de l'environnement. Elles contribuent au développement raisonné et respectueux des paysages, des milieux et de la biodiversité. Elles interviennent quotidiennement dans l'accompagnement des services, des communes et des usagers pour faciliter la réalisation des projets de vie structurants.

LES PROJETS DE 2023



MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE FONCIÈRE POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Pour protéger la ressource en eau, la stratégie foncière s'appuie sur l'élargissement du droit de préemption (droit permettant d'acquérir un bien en priorité) à l'ensemble des périmètres de protection d'eau potable et des Aires d'Alimentation de Captages (AAC) pour disposer du choix d'acquérir ou non des parcelles en fonction de la sensibilité objective de la ressource. Une délibération a été prise par le Conseil communautaire le 7 décembre 2023 afin de cadrer les acquisitions foncières mais également les orientations de gestion des parcelles pour améliorer l'infiltration des eaux de pluie et la qualité des eaux brutes.

LES CHIFFRES DE 2023

1 697 

ACTES D'URBANISME
traités par les centres instructeurs

APPLICATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL

Le schéma de cohérence territorial (Scot) a été approuvé le 15 décembre 2022. Ce document prend en compte les documents de planification supérieurs (tels que le SRADDET, le SAGE et le SDAGE) et mentionne les objectifs du Pays du Cotentin.

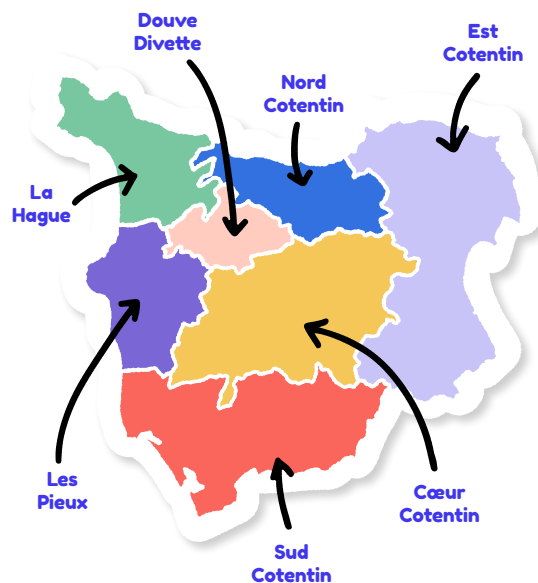
Le Scot doit désormais être exécuté et s'impose entre autre, aux Plans Locaux d'Urbanisme Infracommunautaires (PLUi) en cours d'élaboration, qui doivent être compatibles avec ces orientations.

AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DES 7 PLUI

Un PLUi (Plan Local d'Urbanisme infracommunautaire) est un document de planification qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire, les règles de construction et d'aménagement des sols, ainsi que les éléments patrimoniaux et environnementaux à préserver.

L'élaboration du PLUi se déroule en plusieurs années et plusieurs étapes. Ainsi, la rédaction du rapport de présentation (diagnostic et état initial de l'environnement) et la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été élaborés en tenant compte de la loi Climat et résilience, qui fixe un objectif de Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050. Le travail se poursuit avec l'élaboration du règlement graphique (zonage) et la rédaction du règlement écrit qui dicteront l'aménagement du territoire de demain.

Tout au long du processus de réalisation des PLUi, chaque habitant peut émettre des observations et poser des questions grâce au registre de concertation et aux réunions publiques.



ACTES NOTARIÉS
RÉGULARISÉS



DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER TRAITÉES
(hors territoire de Cherbourg)

LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Rattachée à la Direction Urbanisme, Foncier et Habitat, le renouvellement urbain est une Direction mutualisée entre Cherbourg-en-Cotentin et la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Elle assure le suivi et la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain « Quartier des Horizons », anime et coordonne les différents acteurs dans le but de renforcer la qualité de vie dans ce quartier par des interventions sur le bâti et par l'amélioration de ses espaces publics.

La Direction anime également La Maison du Projet, lieu d'information, de concertation et d'amélioration de la connaissance collective du quartier autour de 3 axes: l'ouverture et les découvertes, la nature dans le quartier, le patrimoine et les mémoires.

LES PROJETS DE 2023



CONCERTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DES FUTURS ESPACES PUBLICS

Au printemps 2023, une phase de concertation avec les habitants, les élèves de l'école La Polle et les partenaires du projet a été engagée pour réfléchir aux usages des futurs espaces publics du quartier. Ce travail a permis aux paysagistes et urbanistes de proposer des lieux de rencontres, des façons de se déplacer, de vivre le futur quartier en tenant compte et en intégrant, dans la mesure du possible, les usages des personnes qui habitent et/ou fréquentent le quartier. Ce travail mènera progressivement vers une mise en œuvre concrète de ces aménagements dans les espaces publics du quartier.

LES CHIFFRES DE 2023



LOGEMENTS À
CONSTRUIRE
entre 2023 et 2029



LOGEMENTS À
RÉSIDENTIALISER
entre 2023 et 2029

MEZZANINE EN CONCERT

Dans le cadre du contrat de ville de l'Agglomération du Cotentin, un partenariat entre Les Arts Zimutés, l'école La Polle et La Maison du Projet a été développé pour créer une action de rassemblement au cœur du quartier.

L'action a permis la tenue d'un concert sur l'estrade de la maison du projet à la sortie de l'école. Les élèves et leurs parents ont ainsi profité d'un temps festif partagé.



POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI : L'ACTION IMPRO TON JOB

La Maison du projet a été partenaire de cette action portée par la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) du Cotentin. L'objectif de l'action était de mettre en relation des professionnels de l'emploi et de l'insertion avec des habitants du quartier concernés par cet enjeu.



LOGEMENTS À RÉHABILITER
entre 2023 et 2029



LOGEMENTS À DÉMOLIR
entre 2023 et 2029



D'ESPACES PUBLICS À AMÉNAGER
entre 2023 et 2029

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN (EPCI)

[Directeur de publication](#) / David MARGUERITTE - Président

[Coordination](#) / Direction de la Communication

[Rédaction](#) / Directions de l'EPCI

[Mise en page](#) / Direction de la Communication


[Crédits photos et illustrations](#) / Thierry Houyel, Antoine Soubigou,
Aymeric Picot, Pierre Leboucher, Valentin Leflamand, IStock.





leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Hôtel Atlantique
Boulevard Félix Amiot • BP 60250
50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX
Tél. : 02 50 79 16 10
contact@lecotentin.fr

 | lecotentin.fr